

BUT CS Carrières Sociales - Villes et Territoires Durables



Durée
6 semestres



Composante
IUT de Bourges



Lieu(x)
Bourges

Présentation

Le BUT CS parcours VTD forme aux métiers du développement territorial. Le développement territorial englobe l'ensemble des actions qui consiste à piloter, développer et proposer des services destinés :

- à mettre en valeur, à développer les territoires tant ruraux qu'urbains (comme une infrastructure, un site, un quartier, une commune, une intercommunalité, un canton, un département, une région ...)
- à en renforcer l'attractivité,
- à développer la cohésion sociale, les liens sociaux sur les territoires,
- à répondre aux besoins et attentes de leurs usagers, notamment dans l'accompagnement social et/ou professionnel de publics spécifiques.
- A la mise en œuvre de projets de territoires prenant en compte la dimension environnementale et axés sur les enjeux de développement durable
- A travailler à la promotion d'environnement urbain favorable à la santé dans toutes ses dimensions

Dans ce cadre, le développement territorial consiste à concevoir et piloter des projets spécifiques liés à la politique de transformation et de développement des territoires et à participer à leur mise en œuvre.

Compétences

Le professionnel titulaire du BUT Carrières sociales, parcours VTD, intervient dans les politiques territoriales. Pour remplir ses missions, il doit appréhender l'environnement dans toutes ses dimensions culturelles et humaines, économiques et sociales, politiques et spatiales.

Il se caractérise par une capacité de lecture et d'analyse transversale des territoires fondée sur sa pratique concrète du terrain et sur les compétences qu'il déploie dans les domaines de l'économie, des sciences politiques, de l'aménagement, de l'urbanisme, de la gestion et de la communication.

Ayant au cœur de ses préoccupations la question de la qualité de vie, il intègre dans son action les contraintes écologiques et environnementales et participe à la mise en œuvre des politiques publiques et de leurs dispositifs liés à ces questions.

Acteur local, il est en capacité d'accompagner les mutations en cours, questions ou situations urbaines émergentes – mobilités, interculturalité, villes en transition, résilience des territoires... – en s'appuyant sur des éclairages internationaux.

Contacts utiles

<https://www.univ-orleans.fr/fr/iut-bourges/formation/social-urbain/carrieres-sociales-villes-et-territoires-durables>

Organisation

Admission

Conditions d'admission

- Bacs généraux, bacs technologiques
- Formation initiale ou continue

Modalités d'inscription

Admission en 1re année

Pour les bacheliers ou étudiants en réorientation, suivre la procédure sur Parcoursup (<https://www.univ-orleans.fr/fr/iut-bourges/candidater-sinscrire/candidater>)

Admission en 2e année et 3ème année

Candidater sur e-candidat : l'admission est conditionnée au résultat de l'examen approfondi du dossier du candidat et d'un entretien en présentiel pour les meilleures candidatures.

Réorientation / Admission en cours de formation :

Des semestres réalisés dans d'autres formations peuvent être validés pour entrer au 2ème semestre de l'année en cours : demande à réaliser via eCandidat

- o Créer un compte sur l'application eCandidat.
- o Filtrer par "Réorientation"
- o Choisissez la formation souhaitée et transmettez les justificatifs demandés puis cliquez « Transmettre ma candidature »

Public cible

Cette formation s'adresse à des candidats curieux et ouvert d'esprit, intéressés par les sciences humaines et sociales.

Niveau suffisant dans les enseignements portant sur la culture générale (sciences économiques et sociales, sciences politiques ...) et mobilisant des capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse (Français, Philosophie, Histoire-Géographie, ...)

Et après

Poursuite d'études

Poursuites d'études courtes : possibilité d'intégrer, après les 2 premières années de BUT CS parcours VTD, une licence professionnelle notamment en intervention sociale (développement social, médiation, accompagnement de publics spécifiques ...) voire la 3ème année d'un autre parcours du BUT CS (sous réserve de validation d'acquis par la commission de recrutement)

Poursuite d'études longues : master en géographie, urbanisme, aménagement du territoire (dispensés dans les écoles ou instituts d'urbanisme, dans les UFR ...) voire en sociologie.

Passerelles et réorientation

Des passerelles sont envisageables vers les formations de travailleur social, mais après étude du dossier par les commissions chargées du recrutement.

Insertion professionnelle



Le diplômé coordonnera des projets qui mobilisent différents acteurs locaux (collectivités, bailleurs, associations...) sur des questions aussi diverses que la rénovation urbaine, l'accès au logement, le développement culturel, la redynamisation économique, l'aménagement des espaces publics, les mobilités, la prévention... Il alliera la pratique de l'intervention et de l'accompagnement social à la gestion urbaine de proximité et au suivi administratif et technique des projets urbains. Il sera employé dans des collectivités territoriales, des administrations, des associations, des entreprises privées, bureaux d'études, etc.

Débouchés, métiers :

Animateur charte de pays
Animateur développement territorial/développement local
Chargé de projets de développement social urbain
Chargé de projets en gestion urbaine de proximité
Chargé de projets d'aménagements du territoire
Chargé de mission de développement local
Chargé de développement économique

Tél : 02 38 49 47 30

Contact(s) FC

SeFCo (service de Formation Continue)

<http://www.univ-orleans.fr/sefco>

formulaire de contact

Tél : 02 38 41 71 80 – Orléans

Lieu(x)

 Bourges

Infos pratiques

Contacts

IUT de Bourges

Département CS

63, avenue de Lattre de Tassigny

18020 BOURGES Cedex

Tél. : 02 48 23 82 44

Courriel : secretariat.cs.iut18@univ-orleans.fr

<https://www.univ-orleans.fr/fr/iut-bourges>

RELATIONS INTERNATIONALES

<http://www.univ-orleans.fr/international/les-bureaux-des-relations-internationales-bri>

Programme

Organisation

Les étudiants-es suivent un cursus de trois ans après le baccalauréat composé d'un ensemble d'enseignements leur permettant d'acquérir les compétences suivantes : concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société, construire des dynamiques partenariales, réaliser des diagnostics de territoire, communiquer avec les publics et les acteurs territoriaux, conduire des projets pour des territoires en transition.

Trois grandes thématiques se dégagent autour :

- # Des enjeux sociaux, sociétaux, culturels et économiques des territoires
- # De l'urbanisme et à l'aménagement des territoires
- # D'outils méthodologiques (méthodologie de recherche, de projets, diagnostic de territoire, cartographie)